



Généralités

Ces conditions générales de vente (ci-après dénommées "CGV") valent pour la vente et la livraison de produits horlogers fournis par Movements Trading. L'acheteur déclare accepter ces CGV par la réception sans opposition de la confirmation de commande ou de la marchandise. Cela vaut également s'il inclut dans sa commande des conditions d'achat ou de livraison propres. Ces CGV priment, par conséquent, sur d'autres CGV.

Des clauses annexes verbales, des divergences de ces CGV et des clauses additionnelles ou l'exclusion de ces CGV nécessitent la forme écrite pour leur validité. Cela vaut également pour la convention exclusive de cette condition de forme écrite. Sont applicables les incoterms 2010.

Prix

Les prix des mouvements sont indiqués en francs suisses (CHF), départ usine, plus TVA, port et éventuel emballage

Modalités de paiement

Le paiement d'avance est l'unique méthode de paiement.

Il s'effectuera par virement bancaire. Les paiements cash ou par carte de crédit ne sont pas acceptés.

Il est possible, dans certaine situation, de devoir demander un acompte afin de réserver les produits. Le solde du paiement sera versé avant la livraison.

Livraison et transport

L'envoi des articles, achetés et payés, est effectué Ex-works par poste ou par Fedex, dans un délai de 10 jours ouvrables suivant le paiement final de la marchandise (hors cas de force majeure, grève des transports, etc...)

L'assurance ainsi que les frais de transport sont à la charge de l'acheteur.

Transfert des risques

Le transfert de jouissance et de risque au client a lieu au moment de la remise de la marchandise au transporteur (fournisseur).

Tout produit livré reste la propriété de Movements Trading jusqu'au règlement complet.

Le transfert de risques du paiement du prix de vente en cas de destruction imprévue ou de détérioration imprévue de la marchandise s'effectue conformément aux conditions de livraison conclues

Réclamations

Les réclamations sont à faire dans un délai de 5 jours ouvrable suivant la réception de la marchandise. Les frais de port liés au retour seront à notre charge.

For Judiciaire et droit applicable

Dans la mesure où c'est légalement admissible, Bienne est le for judiciaire exclusif pour tous les litiges liés à ces conditions de vente et de livraison.

Ces conditions de vente et de livraison sont soumises au droit Suisse. La convention des Nations Unies sur les contrats de vente Internationale de Marchandises (CVIM) n'est pas applicable.